

Le journal de Rungis



ÉDITION SPÉCIALE : élection du Maire



02

Être acteurs
et précurseurs
pour Rungis !

04

Élection
du maire

06

Le Conseil municipal
de Rungis
2020-2026

08

La charte de
l'elu local

Être acteurs et précurseurs pour Rungis !

Discours d'installation du nouveau Maire de Rungis Bruno Marcillaud



Mesdames, Messieurs,
Chers Rungissoises, chers Rungissois,

Nous venons de vivre une campagne inédite dans l'histoire de la République, en raison de cette crise sanitaire, sans précédent.

Certains ont dû se battre contre le Covid 19, d'autres pleurent la perte d'êtres chers, d'autres enfin s'inquiètent pour leur avenir professionnel et l'économie de leur famille. Je formule des vœux sincères, pour que chacun retrouve une vie normale. Une vie normale et apaisée, après cette campagne difficile et ce second tour parfois violent. Mais aujourd'hui, l'heure est au rassemblement !

Vous imaginez l'émotion qui est mienne, en apparaissant en ce jour, devant vous, ceint de cette écharpe tricolore. Je mesure l'honneur qui m'est fait et je promets d'en être digne ; par mon travail, ma disponibilité, mon écoute, et mon amour pour notre ville, Rungis.

Oui, j'ose le dire, j'aime Rungis ! Cette ville aux allures de village, si près de Paris et des grands axes routiers qui étonne toujours, ceux et celles, qui y pénètrent pour la première fois. J'aime Rungis et j'ai envie de la servir !
C'est pourquoi avec mon équipe, nous avons présenté aux Rungissois, un programme ambitieux, avec une vision sur le long terme.

Rungis s'inscrit et se pense désormais, dans le schéma de la Métropole du Grand Paris.

On le sait, c'est devenu incontournable ! Mais au plus profond de moi-même, je sais aussi, que cela ne doit pas signifier pour nous, Rungissois, de subir les décisions des technocrates, sans pouvoir exprimer notre visée.

Notre avenir nous appartient !

Nous devons donc : anticiper, dialoguer, négocier, avec les instances administratives et politiques. Et vous savez chers Christian, Vincent, Richard, Nicolas¹ ici présents... combien nous n'hésiterons pas à solliciter, discuter, négocier, débattre pied à pied avec chacune des instances que vous représentez... Et notamment, **pour la préservation de la Plaine de Montjean, que nous voulons garder définitivement verte.**

Oui, croyez-le bien ; nous voulons pour Rungis, être acteurs et précurseurs, dans les domaines aussi divers que la biodiversité, la mobilité, la technologie, le cadre de vie, l'éducation, le sport, le social...

La crise du Covid a montré qu'il nous fallait être inventifs, innovants, pour offrir à nos concitoyens, les moyens de résister aux difficultés, quelles que soient leurs natures.

Aucune des délégations représentées par mes adjoints ne sera ignorée. Nous travaillerons pour la petite enfance, la jeunesse, le social, les seniors, les familles fragilisées, les personnes porteuses de handicap, mais aussi les sportifs, et tous les amoureux de culture.

Rungis a une identité propre, à laquelle nous sommes tous attachés. **Notre ambition est bien de la défendre, en lui permettant de devenir une «ville durable», qui n'aura pas peur de l'innovation.** Car le développement durable, fil rouge de notre programme, ne se cantonne pas à l'environnement !

Il fait le lien au contraire, entre le social, l'environnemental, et l'économie. Tout est lié !

Nous voulons faire de Rungis, la ville pilote du Territoire, en matière d'innovations écologiques pour qu'elle devienne la première ville durable du Val-de-Marne !

Telle est la visée, qui cimentera notre volonté d'œuvrer pour les Rungissois, tous les Rungissois !

Rungis a des moyens financiers, humains. Elle appartient à un bassin d'entreprises innovantes. Partout autour d'elle, des sociétés, des institutions, des start-up réfléchissent pour trouver des inventions technologiques qui amélioreront notre quotidien tout en réduisant notre impact carbone.

Nous allons nourrir chacune de nos actions municipales, de cette dynamique !

¹ Christian Cambon Sénateur, Vincent Jeanbrun Vice-Président de la Région et Maire de l'Hay-les-Roses, Richard Dell'Agnola Vice-Président de la Métropole, Maire de Thiais, Nicolas Tryzna, Conseiller départemental en binôme avec Patricia Korchef-Lambert, première adjointe au Maire de Rungis.



Bruno Marcillaud, nouveau Maire de Rungis prononçant son discours d'installation, devant l'ensemble du Conseil municipal, en présence du Maire honoraire Raymond Charresson, du Sénateur Christian Cambon, du Conseiller régional, Vice-Président de la Région et Maire de l'Haj-les Roses, Vincent Jeanbrun, des Conseillers départementaux, Patricia Korchef-Lambert et Nicolas Tryzna, du Vice-Président de la Métropole Richard Dell'Agnola, Maire de Thiais et de nombreux Rungissois.

Tous les secteurs d'activité seront concernés, car tout est lié ! C'est pourquoi, **nous voulons que Rungis devienne la Smart City du Val-de-Marne, une ville connectée !**

Oh je sais, ce terme a fait sourire quelques-uns... Et pourtant, qu'est-il de plus important que la relation, la connexion, entre les hommes et les femmes d'une même Cité ? Créer une Smart-City, cela signifie vouloir mettre l'humain à la première place, vouloir tisser du lien entre tous, dans le respect des libertés de chacun.

Cela signifie aussi : permettre à chacun, de savoir vers qui aller, lorsque l'heure est grave, et le poids des soucis difficile à porter.

Créer une Smart City, c'est renouveler la démocratie participative, mais c'est aussi, croyez-le bien : améliorer la consommation énergétique, lutter contre la pollution, agir sur l'environnement, offrir des moyens nouveaux de mobilité et de mobilité partagée, garantir la sécurité des individus.

Le travail ne va pas manquer, mais notre amour pour notre ville, nous donne une énergie chevillée au cœur ! Et nous serons au travail dès demain, puisque la première municipalité aura lieu lundi soir, avec l'ensemble des adjoints et conseillers délégués.

Durant cet été, (je leur donnerai leur feuille de route lors de la première municipalité), les élus devront travailler, pour présenter dès la rentrée, aux chefs de Service, les pistes à mettre en place pour que très vite, les Rungissois comprennent concrètement notre vision du Développement durable, de la Smart-City, de la démocratie participative.

En attendant, il me reste à remercier, tous ceux et celles qui ont permis que nous puissions désormais œuvrer avec ambition, pour notre ville !

⊕ Mon équipe tout d'abord, qui m'a donné tant d'énergie, d'amitié et la foi en ma mission. Sans elle, je ne suis rien !

⊕ Tous ceux et celles qui ont travaillé et permis cette élection.

⊕ Les Rungissois, (et pas seulement ceux qui ont voté pour nous).

⊕ Les Services municipaux avec lesquels, nous allons maintenant travailler ensemble, pour le bien de tous.

⊕ Et puis surtout mon épouse, nos deux fils, notre belle-fille et notre petite fille qui nous a porté bonheur, avec sa dernière photo. À travers eux, je tiens à remercier tous les conjoints, et tous les enfants de mes colistiers, qui ont eu à supporter l'absence de leur épouse, époux, compagne, compagnon, ou de leur maman et leur papa...

Je ne peux terminer ce discours ; mon premier discours en tant que maire, sans évoquer ici-même, la mémoire de mon propre papa, qui nous a quittés durant la campagne...

Et puis aussi embrasser, de loin, ma maman, restée dans mon Limousin natal. Je sais que ce matin, elle pense très fort à moi...

J'ai pu compter sur bon nombre d'entre vous pour permettre le résultat de cette élection.

Aujourd'hui, toutes les Rungissoises, tous les Rungissois, pourront compter sur moi !

Vive la République ! Vive la France ! Vive Rungis !

Bruno Marcillaud,
Maire de Rungis

Cérémonie de l'élection du maire

Après le vote des Rungissois, c'est au nouveau Conseil municipal d'élire le maire de Rungis. La cérémonie a eu lieu dimanche 5 juillet dans la Grange Sainte-Geneviève. La législation en vigueur due au Covid19 restreignant le nombre des participants ; seuls quelques Rungissois étaient présents parmi les officiels. Nous reproduisons ici en photos le déroulement de cette première séance du Conseil municipal.

OUVERTURE DU CONSEIL MUNICIPAL



C'est le maire sortant, Raymond Charresson qui a convoqué le premier Conseil municipal de la nouvelle mandature, mais c'est le doyen des élus, Pierre Guerreiro qui l'a ouvert et présidé jusqu'à l'élection du nouveau maire.



Depuis les résultats du second tour des élections du dimanche 28 juin 2020, le personnel communal a durement travaillé pour permettre le déroulement de ce premier Conseil municipal. Bruno Marcillaud a chaleureusement remercié tous les agents dans son discours.



Le nouveau Conseil municipal pour la mandature 2020-2026 est composé de 29 élus.

- 22 issus de la liste conduite par Bruno Marcillaud « De l'ambition pour Rungis »
- 6 issus de la liste conduite par Béatrice Willem « Rungis Agissons ensemble »
- 1 issu de la liste conduite par Jérôme Hajjar « Rungis Avenir ».

Chacun est appelé à se prononcer pour l'élection du nouveau maire. Deux candidats sont en lice : Bruno Marcillaud et Béatrice Willem.



Au premier rang de gauche à droite :

- Nicolas Tryzna, Conseiller départemental
- Richard Dell'Agnola, Vice-Président de la Métropole et Maire de Thiais
- Vincent Jeanbrun, Vice-Président du Conseil régional et Maire de L'Haj-les-Roses
- Raymond Charresson, Maire sortant
- Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne

En raison de la législation en vigueur et des normes de distanciation sociale seuls quelques Rungissois (familles et amis des élus) ont pu prendre place parmi les officiels.



Vote des élus par ordre de placement dans le nouveau Conseil municipal. Ici, Patricia Korchef-Lambert, première adjointe au maire et Conseillère départementale.



Dépouillement du vote à bulletin secret par les deux assesseurs, Eladio Criado (De l'ambition pour Rungis) et Corinne Reiter (Rungis Agissons ensemble), sous l'œil du président de séance, Pierre Guerreiro.



Résultat du vote :

- 22 voix pour Bruno Marcillaud
- 6 voix pour Béatrice Willem
- 1 bulletin blanc

Bruno Marcillaud est officiellement le nouveau Maire de Rungis



Discours d'installation (cf. les pages précédentes).



Les 8 adjoints au maire pour la mandature 2020-2026 élus lors du premier Conseil municipal.



Raymond Charresson devient Maire honoraire de Rungis. Bruno Marcillaud a salué ses 19 années de mandat et le travail opéré pour Rungis.

Le Conseil municipal de Rungis 2020-2026



De l'ambition pour Rungis

Le Maire
Bruno MARCILLAUD

Il est le président de droit de chaque commission dont le fonctionnement est placé sous la responsabilité d'un vice-président (soit un adjoint au maire, soit un Conseiller délégué). Il conduira en direct les débats de la commission urbanisme-aménagement et développement durable.

Adjoints au maire



Patricia KORCHEF-LAMBERT

► Conseillère départementale
► **1^{ère} Adjointe au maire** en charge des ressources humaines et conditions de travail, des relations extérieures, du jumelage et de l'emploi.



Antoine BRUNO

► **2^{ème} Adjoint au maire** en charge des finances, de la commande publique et du développement économique.



Véronique BASTIDE

► **3^{ème} Adjointe au maire** en charge de la culture, du patrimoine, des associations culturelles et autres associations non sportives.



Antoine MORELLI

► **4^{ème} Adjoint au maire** en charge de la vie sociale, des solidarités, des seniors, de l'animation locale et du logement.



Dalila CHAIBELAÏNE

► **5^{ème} Adjointe au maire** en charge de la communication, du numérique, de la ville connectée et de la vie citoyenne.



Mohand OULD-SLIMANE

► **6^{ème} Adjoint au maire** en charge de la jeunesse, du sport et des associations sportives.



Françoise PAYEN

► **7^{ème} Adjointe au maire** en charge de la petite enfance et de l'éducation.



Alain DUQUESNE

► **8^{ème} Adjoint au maire** en charge des travaux, de l'environnement des espaces verts et du patrimoine bâti.

Conseillers délégués



Patrick ATTARD

► En charge de la sécurité, des transports et des commerces de proximité.



Fetta BOUHEDJAR

► En charge des personnes en situation de handicap, de la santé, de l'intergénérationnel et de la condition des femmes.



Eladio CRIADO

► En charge de la démocratie participative.



Patrick LEROY

► En charge de la transition énergétique.

Conseillers municipaux



Agnès GONTIER



Jennifer IMBERT



Catherine DUQUESNE



Martin JARDILLIER



Marina CALVI



Philippe BENISTI



Magali MAIGNEN-MAZIÈRE



Pierre GUERREIRO



Justine SABY

Rungis Agissons ensemble



Béatrice Willem
Jean-Denis Béquin
Corinne Reiter
Dominique Gasser
Anne-Sophie Mongin
Cyril Cabin

Rungis Avenir



Jérôme Hajjar

Les résultats du second tour des élections municipales

Candidat / Liste	% des votes exprimés
B. MARCILLAUD DE L'AMBITION POUR RUNGIS	45.57 % 1 035 votes
	Sièges attribués : 22
B. WILLEM RUNGIS AGISSONS ENSEMBLE	42.09 % 956 votes
	Sièges attribués : 6
J. HAJJAR RUNGIS AVENIR	12.32 % 280 votes
	Siège attribué : 1

Inscrits	4 142	100 %
Abstentions	1 824	44,04 %
Votants	2 318	55,96 %
Blancs	28	0,68 %
Nuls	19	0,46 %
Exprimés	2 271	54,83 %

Charte de l'élu local

La charte de l'élu local est issue de la loi du 31 03 2015 et intégrée dans le code général des collectivités territoriales. Elle est ici amendée de grands principes que l'équipe municipale souhaite incarner.

1. Nous nous engageons à exercer nos fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Nous nous engageons dans l'exercice de notre mandat à poursuivre le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. Nous nous engageons à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque nos intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises au Conseil municipal, syndicats intercommunaux ou tout autre organe délibérant dont nous sommes membre, nous nous engageons à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. Nous nous engageons à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à notre disposition pour l'exercice de notre mandat ou de nos fonctions à d'autres fins.
5. Nous nous engageons dans l'exercice de nos fonctions à nous abstenir de prendre des mesures nous accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de notre mandat et de nos fonctions.
6. Nous nous engageons à participer avec assiduité aux réunions du conseil municipal et des instances au sein desquelles nous serons désignés.
7. Nous nous engageons, issu du suffrage universel, à être et à rester responsable de nos actes pour la durée de notre mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui nous rendons compte des actes et décisions pris dans le cadre de nos fonctions.
8. Nous nous engageons à faire notre devoir d'information si nous sommes témoins d'une infraction.
9. Nous nous engageons à prévenir toutes violences faites aux femmes.
10. Nous nous engageons à assurer la transparence des indemnités perçues au titre du Conseil municipal et des éventuels syndicats intercommunaux.
11. Nous nous engageons à gérer les deniers publics de façon transparente et rigoureuse.